Comment puis-je modifier un compte virtuel dans License Central (LC) ?

Introduction

Ce document décrit les étapes à suivre pour modifier un compte virtuel existant dans Cisco License Central afin d'assurer une organisation précise et l'alignement des licences avec l'évolution des besoins commerciaux ou opérationnels.

Vidéo

L'objectif de ce contenu est de partager des informations à des fins éducatives et/ou informatives. Vous pouvez choisir de regarder la vidéo ou de lire le contenu ci-dessous - les deux fournissent le même matériel, alors n'hésitez pas à vous engager avec le format que vous préférez.

Conditions préalables

Avant de commencer, assurez-vous que vous disposez des éléments suivants :

- Compte Cisco.com actif
- L'utilisateur accédant à Cisco License Central doit disposer d'au moins l'un des éléments suivants :
  - Utilisateur/administrateur/visualiseur de compte Smart
  - Utilisateur/administrateur/visualiseur de compte virtuel

Étapes:

Étape 1 : Accédez à Cisco Software Central et connectez-vous avec vos informations d'identification Cisco.com.

Étape 2 : Cliquez sur Access Cisco License Central dans la section Cisco License Central.

Étape 3 : Saisissez votre compte Smart ou utilisez la fonction de recherche pour rechercher un compte Smart.

Étape 4 : Accédez à la barre de menu de gauche et cliquez sur l'onglet « Gestion de compte »,

puis sélectionnez « Comptes virtuels » sous « Gestion de compte Smart »

Étape 5 : Sélectionnez le compte virtuel, faites défiler la liste vers la droite et cliquez sur les trois points horizontaux. Vous pouvez soit :

- Modifiez le compte parent en sélectionnant :
  - Il s'agit d'un compte virtuel de niveau supérieur
  - OU Imbriquer ce compte virtuel sous le compte virtuel sélectionné : Sélectionnez le compte virtuel parent, puis cliquez sur Enregistrer.
- Supprimer le compte virtuel : le compte virtuel est définitivement supprimé.
- Définir comme compte virtuel par défaut

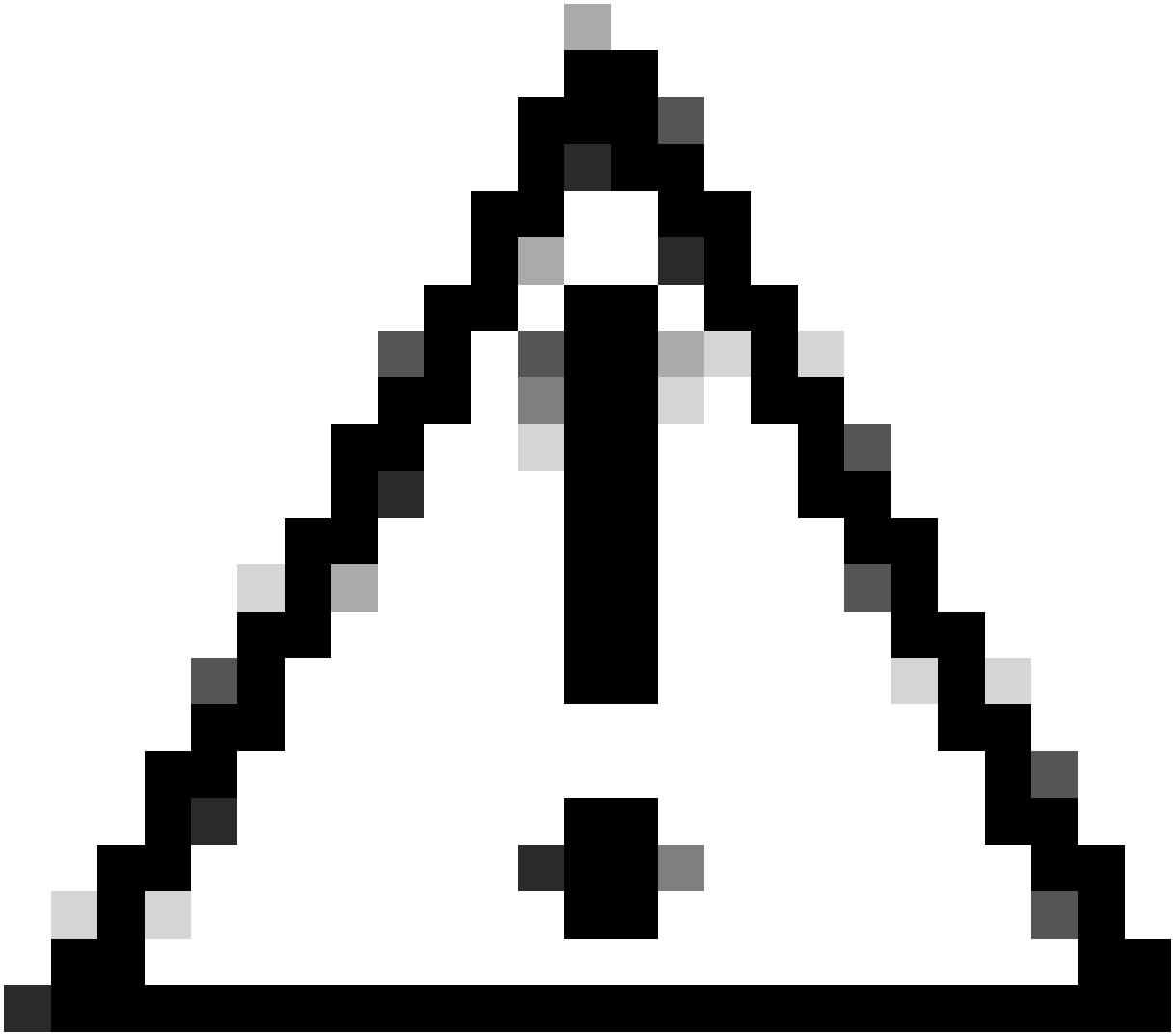

Mise en garde : Les nouvelles commandes qui ne sont pas attribuées à un compte virtuel le seront par défaut.

Étape 6 : Pour une vue à 360 degrés du compte virtuel, utilisez la fonction de recherche pour

rechercher le nom du compte virtuel.

Résultat de l'étape : Dans le tableau de bord Compte virtuel :

- Onglet Présentation : Vous pouvez modifier les détails du compte virtuel.

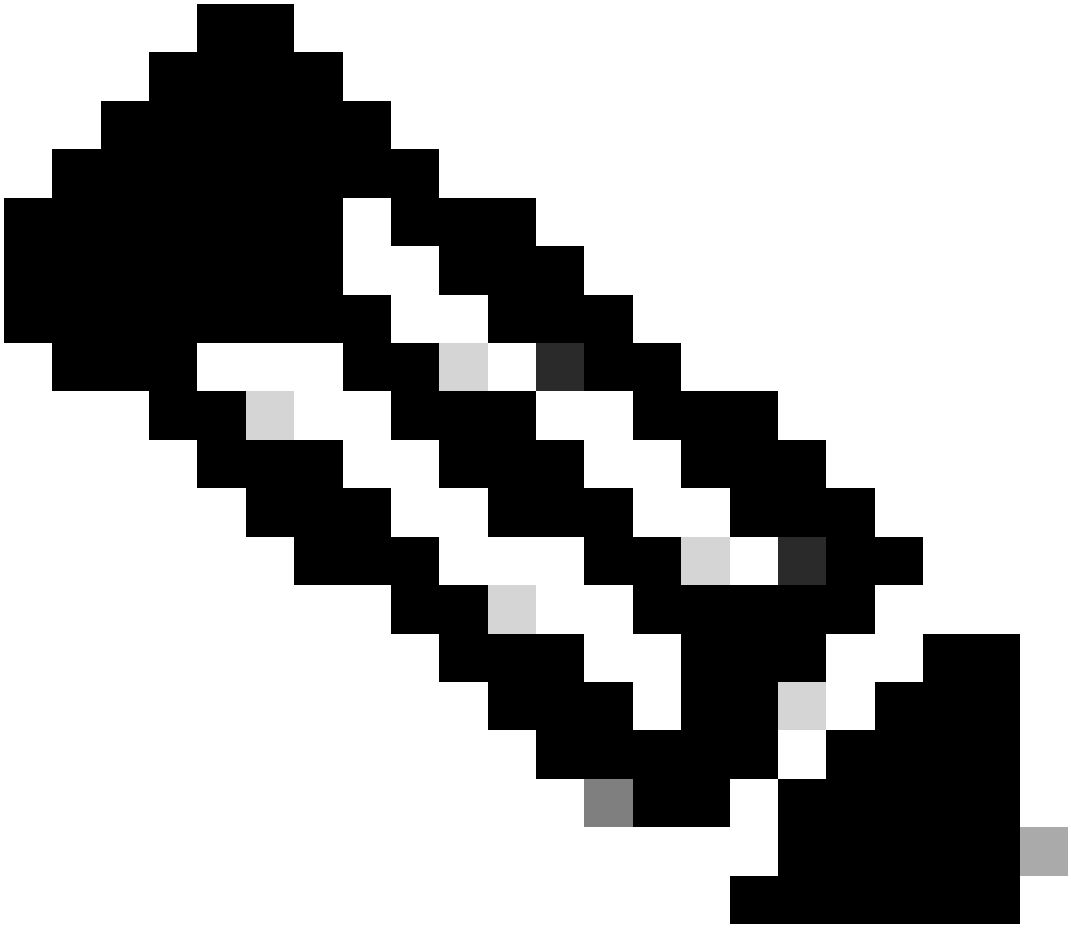

Remarque : Si un compte virtuel a des balises existantes, l'utilisateur peut modifier les valeurs des balises.

- Onglet Utilisateurs : Vous pouvez ajouter des utilisateurs/modifier l'étendue d'accès de l'utilisateur/supprimer un utilisateur.
- Étendue d'accès :
  - Ce compte virtuel uniquement
  - OU Ce compte virtuel et les comptes qu'il contient.
- Rôle utilisateur : sélectionnez Rôle utilisateur dans le menu déroulant.
- Saisissez les ID ou les adresses e-mail Cisco (CCO), séparés par des virgules, puis cliquez

sur Enregistrer.

- Groupes d'utilisateurs, vous pouvez créer des groupes d'utilisateurs dans le compte virtuel :
- Étendue d'accès :
  - Ce compte virtuel uniquement
  - OU Ce compte virtuel et les comptes qu'il contient.
- Rôle utilisateur : sélectionnez Rôle utilisateur dans le menu déroulant.
- Détails d'accès utilisateur : Sélectionnez les comptes auxquels l'utilisateur peut accéder et les fonctions qu'il peut exécuter. Cochez la case Nom du compte virtuel pour lequel l'accès doit être accordé et cliquez sur Enregistrer.

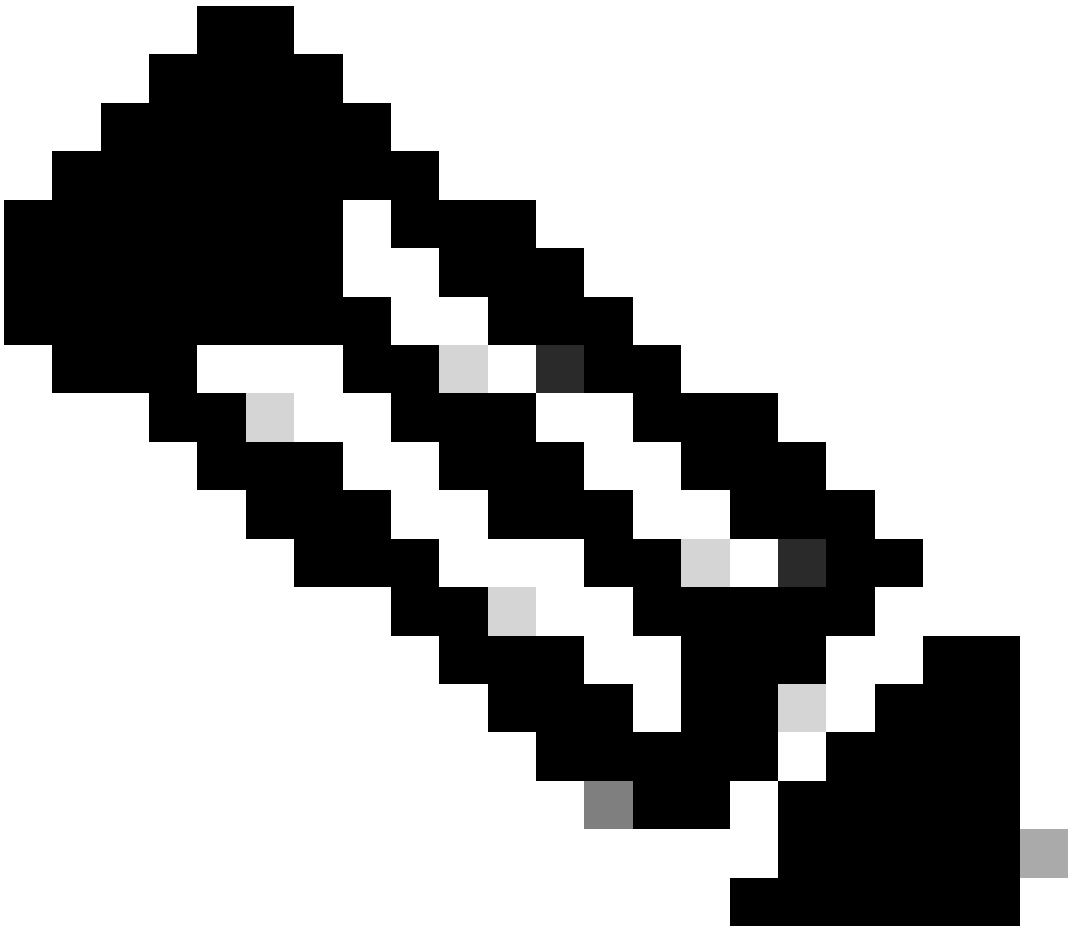

Remarque : Les utilisateurs internes doivent soumettre un dossier à l'équipe d'assistance des licences afin de résoudre le problème d'affichage des commandes du client dans License Central. Il n'existe aucune vérification pour les utilisateurs internes ayant un rôle d'assistance Cisco pour empêcher les transactions non autorisées à partir de l'onglet Commandes.

Dépannage

Si vous rencontrez un problème au cours du processus expliqué dans ce document, ouvrez un dossier dans le Gestionnaire de dossiers d'assistance (SCM).

Pour obtenir des commentaires sur le contenu de ce document, veuillez les soumettre ici.

Réservé aux clients/partenaires externes : Ces instructions sont fournies pour aider les clients/partenaires à effectuer eux-mêmes l'action nécessaire pour résoudre le problème. Si le client/partenaire rencontre des problèmes dans les instructions, demandez-lui d'ouvrir un dossier auprès de l'assistance pour les licences (https://www.cisco.com/go/scm) pour l'aider à résoudre.

À propos de cette traduction
Cisco a traduit ce document en traduction automatisée vérifiée par une personne dans le cadre d'un service mondial permettant à nos utilisateurs d'obtenir le contenu d'assistance dans leur propre langue.

Il convient cependant de noter que même la meilleure traduction automatisée ne sera pas aussi précise que celle fournie par un traducteur professionnel.